

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté  
88, rue Jean-Jacques Rousseau  
BP 25105  
21051 Dijon Cedex  
03 80 65 79 93  
[bfdijon@fondation-patrimoine.org](mailto:bfdijon@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#)



### VILLE DE BEAUNE

8 rue de l'Hôtel de Ville  
BP 30191  
21205 Beaune  
03 80 24 57 71  
[mecenat@mairie-beaune.fr](mailto:mecenat@mairie-beaune.fr)  
[www.beaune.fr](http://www.beaune.fr)

Document imprimé avec le concours de  
Crédit Agricole  
Champagne Bourgogne



FONDATION



DU  
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la  
restauration du

# Théâtre de Verdure de Beaune

Côte-d'Or



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Contribuons à la restauration de ce patrimoine bourguignon

### ◆◆ UN PEU D'HISTOIRE

Implanté dans les anciennes douves, au pied du rempart médiéval de la Comédie, le Théâtre de Verdure est un lieu à l'architecture atypique et à l'histoire singulière situé en plein cœur de Beaune.

Construit entre 1812 et 1814, son bâtiment a servi d'établissement de bains publics pendant près de cent cinquante ans, ainsi que de scène de spectacles en plein air à partir des années 1930. La généralisation progressive de l'eau courante au sein des habitations entraîne la fermeture de l'édifice en 1968. En 2002, ses abords sont réaménagés en jardin public. Aujourd'hui, la Ville de Beaune souhaite redonner vie à ce lieu emblématique.

### ◆◆ LE PROGRAMME DE TRAVAUX

Un chantier de restauration en deux phases est prévu afin de préserver ce patrimoine et pouvoir y accueillir à nouveau des événements culturels. La première phase vise à assurer la préservation du bâtiment. Sont ainsi prévues la consolidation des fondations, la reprise des maçonneries et la réfection de la toiture.

### ◆◆ NOTRE PATRIMOINE A BESOIN DE NOUS !

Malgré l'aide de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Département de la Côte-d'Or, la Ville de Beaune a besoin de l'engagement de tous pour pouvoir mener à bien ce projet d'envergure. C'est pourquoi une souscription publique a été lancée en partenariat avec la Fondation du patrimoine.

Nous pouvons tous contribuer à la renaissance du Théâtre de Verdure afin de le transmettre aux générations futures. Particuliers, entreprises, vous pouvez nous soutenir en faisant un chèque ou un don en ligne sur le site internet de la Fondation du patrimoine et bénéficier ainsi d'avantages fiscaux incitatifs.

Montant des travaux	625 000 € (tranche 1)
Objectif de collecte	100 000 €
Début des travaux	Automne 2021



Crédit photos © Ville de Beaune

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Théâtre de Verdure de Beaune

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/74295](http://www.fondation-patrimoine.org/74295)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**Théâtre de Verdure de Beaune**

#### Le montant de mon don est de

80 €    150 €    250 €    500 €

Autre montant \_\_\_\_\_€

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre